



Politique de plaidoyer de Caritas Bénin

Mai 2022

Table des matières

1. Préambules	3
2. Clarification du plaidoyer et ses implications.....	3
3. Fondements du Plaidoyer de Caritas Bénin.....	4
4. Principes directeurs du plaidoyer.....	5
5. Indications méthodologiques pour le plaidoyer de la Caritas Bénin.....	6

1. Préambules

- 1.1 Caritas Bénin travaille inlassablement depuis 1958 pour le développement Humain intégral. Elle est en contact au quotidien avec des personnes vivant des situations de pauvreté, d'inégalité, de traitements injustes, de discrimination, de violence et d'exclusion. Elle vient en aide aux personnes dans le besoin, souvent par le biais de projets et de services innovants, démontrant ainsi qu'un monde meilleur est possible.
- 1.2 Caritas Bénin entend agir sur les systèmes et les structures pouvant induire des conditions d'injustices et des atteintes à la dignité humaine ; par le plaidoyer, elle tente d'infléchir les politiques sociales et publiques en vertu du bien commun suivant sa vision : « D'ici 2023, Caritas Bénin est un réseau leader, plus performant au service des pauvres et des plus démunis en vue de réduire les inégalités sociales par le développement humain intégral pour un monde plus fraternel et juste ».
- 1.3 Plaider pour la justice dans le monde, en optant préférentiellement pour les pauvres et les exclus, c'est la nature, la raison d'être et la dimension intrinsèque de l'œuvre « Caritas ». La charité et la justice sont les vertus chrétiennes et sociales mises en exergue par la Caritas. Le plaidoyer fait donc partie intégrante de la mission de Caritas Bénin en faveur du développement humain intégral et de la justice sociale.

2. Clarification du plaidoyer et ses implications

- 2.1 Le concept de plaidoyer est aujourd'hui défini de différentes manières en fonction des usages. Les définitions les plus courantes sont présentées ci-dessous.

Le plaidoyer est « un ensemble d'actions programmées et organisées, destinées à influencer les politiques de manière efficace. Le but est aussi d'influencer la manière dont ces politiques sont appliquées afin de renforcer le pouvoir des populations marginalisées¹. »

« Le plaidoyer permet d'utiliser l'influence que nous possédons par le simple fait que nous existons, par l'expérience que nous avons acquise, la taille que nous représentons et les programmes que nous planifions. Cette influence nous permet d'offrir des avantages durables et à long terme aux pauvres²». Dans ce sens, un plaidoyer sert à influencer les gens, les politiques, les structures et les systèmes afin d'apporter un changement. Il s'agit d'influencer ceux qui ont le pouvoir afin qu'ils agissent de manière plus équitable. Il peut être réalisé directement par ceux souffrant d'une injustice ou être fait en leur nom par des professionnels ou des experts. On peut aussi choisir un mélange des deux.

Un plaidoyer est un acte ou un processus par lequel on soutient une cause ou un thème. Une campagne de plaidoyer est un ensemble d'actions ciblées visant à soutenir une cause ou un thème. Nous plaidons en faveur d'une cause ou d'un thème parce que nous voulons : i) faire en sorte que cette cause ou ce thème soit défendu ; ii) influencer les autres pour obtenir leur soutien ; ou iii) essayer d'influencer ou de modifier la législation qui s'y rattache³.

- 2.2 Comme on peut le constater, il n'y a pas de définition unique au plaidoyer, il existe beaucoup de possibilités de formulation du concept. Cependant il y a des idées clés à retenir quelle que soit la formulation à savoir : i) Influencer les décideurs ; ii) Mobiliser les intéressés ; iii) Convaincre tous les acteurs ; iv) Solliciter et bénéficier du soutien des autres et v) Persévérer dans l'effort.
- 2.3 Le plaidoyer est, pour ainsi dire, un processus dynamique qui apporte (permet, favorise, induit, introduit) un ou plusieurs changements significatifs à un problème important qui concerne un groupe (minoritaire, marginalisé, pauvre, etc.) ou une communauté, par la prise de décision concertée par les autorités sur la demande et la participation des intéressés ou leurs défenseurs, avec l'assistance des partenaires.
- 2.4 Le plaidoyer nécessite un travail d'organisation ordonner à pousser les acteurs politiques, économiques et sociaux à entreprendre certaines actions. La méthode principalement utilisée consiste à envoyer des informations afin de communiquer un message spécifique, de mobiliser des personnes dans le but d'affaiblir la position d'un décideur particulier ou de sensibiliser de tels décideurs quant à l'impact négatif des politiques existantes. Le plaidoyer est donc une forme de lobby qui consiste en une manière stratégique, planifiée et d'influencer les décideurs en faveur des couches vulnérables.

¹ Centre national pour les études sur les plaidoyers, Inde, cité par Graham Gordon, Guide du plaidoyer : bien comprendre un plaidoyer, Tearfund, 2002

² Vision Mondiale Internationale, cité par Graham Gordon, Guide du plaidoyer : bien comprendre un plaidoyer, Tearfund, 2002

³ CEDPA, PLAIDOYER Développement d'aptitude pour les dirigeants d'ONG, Série de manuels de formation, volume IX

- 2.5 Les principaux objectifs du plaidoyer visent : i) Un changement des mentalités, des perspectives, des attitudes et des comportements ; ii) Un changement des politiques et des pratiques institutionnelles ; iii) Un changement du processus ou du système politique ; iv) Une augmentation du pouvoir et de l'influence en faveur des pauvres et des marginalisés.
- 2.6 Afin d'être efficace, le plaidoyer doit être mené dans le cadre d'une approche à plusieurs niveaux et transversale, croisant différents niveaux politiques : international, régional, national, communal ou municipal, paroissial ou communautaire, familial et interpersonnel.
- 2.7 L'action de plaidoyer suppose l'existence d'un militant ou défenseur de la cause ou de la personne. Le travail de plaidoyer dans le cadre de Caritas Bénin est un processus mûrement réfléchi, reposant sur des données probantes, destinées à influencer directement ou indirectement les décideurs, les parties prenantes et toutes les personnes concernées afin qu'ils soutiennent et mettent en œuvre des actions contribuant au respect des droits « intangibles de l'homme et de tout l'homme », et de façon préférentielle « de la veuve et de l'orphelin », symbole biblique du faible et de la vulnérabilité.

3. Fondements du Plaidoyer de Caritas Bénin

- 3.1 Le plaidoyer, bien que toujours renouvelé dans ses expressions, ses manières et ses moyens, est une dimension essentielle de la foi : dans l'Ancien Testament déjà, nous lisons que le Seigneur connaît la souffrance, observe la misère et écoute les cris de son peuple (Exode 3), plus particulièrement des pauvres (Psaume 69) et les protège (Psaume 12) ; nous lisons le témoignage des prophètes, envoyés (Jonas) pour dénoncer le mal commis par les rois et les sociétés (Jérémie) et annoncer un monde meilleur (Isaïe).
- 3.2 Pour les Chrétiens, « l'amour du prochain » proclamé par Notre Seigneur Jésus-Christ est l'aide directe à ceux dans le besoin (Luc 10 ; Matthieu 25) combiné à un appel à la justice des Béatitudes (Matthieu 5). Il n'est donc pas surprenant que l'exigence de justice soit au cœur de la charité chrétienne ; une tradition qui se transmet de génération en génération, tradition exprimée de différentes manières au fil des siècles, en fonction des époques, des cultures et des circonstances. Mais la forme institutionnalisée des premières associations « Caritas » a vu le jour à la fin du 19^e siècle, avec la publication par le Pape Léon XIII, de la première encyclique sociale « Rerum novarum », à propos de la question sociale. Dès lors, le Magistère de l'Église catholique a commencé à réfléchir de manière structurée, rationnelle et approfondie sur « Évangile et Société » ; ce fut la naissance du corpus dénommé « Doctrine sociale de l'Église », véritable instrument d'évangélisation de la personne humaine en société, et de la personne humaine et la société.
- 3.3 La « Doctrine sociale de l'Église » ne prétend pas avoir réponse à toute la question sociale, mais elle se propose de réfléchir avec, de dénoncer avec, de proposer avec, et de s'engager avec... pour le bien le plus élevé de la personne humaine, appelée et déjà sauvée par Dieu, ici et maintenant en Jésus-Christ.
- 3.4 Tout en ayant une vocation eschatologique, c'est-à-dire que le bien-être purement humain et matériel n'est pas l'ultime devenir de la personne humaine, Caritas Bénin est spécifiquement appelée à se préoccuper et à fournir des efforts dans le but de construire un monde d'aujourd'hui meilleur. Nous devons œuvrer en vue de résoudre les causes structurelles de la pauvreté spirituelle et humaine en prêtant notre voix aux sans-voix en situation de pauvreté, de vulnérabilité et de précarité.
- 3.5 Notre plaidoyer a une double dimension : Il est « critique » d'une part, dénonçant l'injustice, exerçant une pression sur les gouvernements pour qu'une action politique décisive soit prise pour le bien commun, et d'autre part, il est et sera toujours « positif », offrant des propositions de travail pour corriger les erreurs sociopolitiques et vivre ensemble d'espérance.
- 3.6 Le plaidoyer de Caritas Bénin et son aide directe aux nécessiteux, doivent être placés dans le cadre de l'objectif plus large qui vise à contribuer, à construire une société, une communauté humaine, un foyer commun pour l'ensemble de la famille humaine.
- 3.7 La mission de Caritas Bénin, c'est de « Témoigner de l'amour de Dieu par le service, l'accompagnement et la défense des pauvres » ; sa vision, c'est de « Construire une civilisation de l'amour en nous appuyant sur Jean 13, 34 « ... aimez-vous les uns autres... » ; et son document de référence en plus de la Parole de Dieu, c'est la doctrine sociale de l'Église catholique. En recherchant des solutions toujours innovantes et dynamiques, la Caritas Bénin voudrait aider à éradiquer la pauvreté et à instaurer des structures et des systèmes plus justes et à toujours améliorer en vertu du temps. Ce sont des efforts communs pour atteindre un changement durable.
- 3.8 En tant qu'organisation basée sur la promotion des droits et centrant ses efforts sur les causes structurelles de la pauvreté (généralement liées à l'absence ou à l'application insuffisante des politiques), le plaidoyer peut nous aider à obtenir des résultats durables et à orienter les priorités futures au niveau national, international, celles des donateurs et du secteur privé. Dans le contexte de Caritas Bénin :

- 3.8.1 Le plaidoyer nous permet de répondre aux menaces et aux opportunités de développement (réductions de budgets de subvention des services sociaux de base au niveau national, législations en faveur des avortements, voire un nouvel objectif du développement lié aux relations justes).
- 3.8.2 Le plaidoyer est en mesure d'amplifier la voix des femmes et des autres communautés pauvres et marginalisées en leur garantissant d'être entendues par les détenteurs de pouvoir.
- 3.8.3 Le plaidoyer incarne la redevabilité. Ceux qui ont le pouvoir, notamment les gouvernements, doivent tenir aux engagements pris envers les citoyens, et les entreprises doivent tenir leurs engagements vis-à-vis de leurs clients et des communautés où elles œuvrent. S'ils manquent à ces engagements, les citoyens peuvent recourir au plaidoyer pour s'assurer de la redevabilité des détenteurs de pouvoir.

4. Principes directeurs du plaidoyer

Le déploiement d'un plaidoyer doit se faire suivant des principes dont les plus déterminants sont ci-dessous rappeler à l'attention des acteurs et partenaires de Caritas Bénin.

4.1 Crédibilité

- 4.1.1 Il est primordial que les gouvernements, les institutions et les communautés avec lesquels nous travaillons accordent leur confiance à Caritas Bénin et aux valeurs que nous défendons. Ce qui fait de Caritas Bénin un défenseur efficace de la cause des pauvres, c'est la crédibilité que nous avons bâtie au fil des années par notre travail en faveur des personnes vulnérables. L'expertise et les relations de confiance, complétées par des interventions à résultats probants, forment le fondement de cette crédibilité.
- 4.1.2 Dans la construction et la préservation de la crédibilité, plusieurs éléments sont à prendre en compte à savoir : i) Caritas Bénin peut-elle légitimement parler au nom de ceux qui sont concernés par le problème ? ii) Caritas Bénin est-elle connue et respectée des décideurs ? iii) Caritas Bénin est-elle perçue comme objective et fiable ou comme politiquement partielle ? et iv) Caritas Bénin est-elle totalement en accord avec les normes éthiques qui régissent l'engagement avec ses partenaires ?

4.2 Compétences

- 4.2.1 Les compétences en matière de plaidoyer conjuguent des connaissances, un jugement sûr et une façon créative de résoudre les problèmes. Développer les compétences en matière de plaidoyer requiert un engagement organisationnel en termes de formation, ainsi que le renforcement des capacités et de l'aptitude de l'équipe à dialoguer avec une grande diversité de personnes, tant au sein de son réseau qu'en dehors et avec les partenaires.
- 4.2.2 Les éléments à prendre en considération sont les suivantes : i) Caritas Bénin dispose-t-elle d'un personnel doté de solides compétences en matière d'analyse, de recherche et de communication ? Si ce n'est pas le cas, peut-il trouver ce type de personnel au sein de l'Église catholique au Bénin ? ii) Le personnel de Caritas Bénin a-t-il des connaissances techniques pour développer et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer ? iii) Existe-t-il une personne qui a la capacité et les compétences pour suivre et évaluer efficacement le travail de plaidoyer ?
- 4.3 **Direction et coordination au sein du réseau :** Chaque employé de Caritas Bénin est porteur de plaidoyer et devra l'intégrer dans sa mission, qu'il soit de la direction nationale ou des directions diocésains. Toutefois, les points focaux diocésain (Père directeur diocésain) seront soutenus et renforcés par le spécialiste en plaidoyer de la direction nationale.

4.4 Capacité à produire et communiquer des preuves pertinentes

- 4.4.1 Les témoignages donnent de la crédibilité et de l'autorité à l'organisation, ce qui nous permet de convaincre les décideurs à soutenir une cause que nous défendons. La collecte de données, la recherche, l'analyse, l'organisation et la gestion fournissent les bases de témoignages solides. Ces témoignages doivent toutefois être interprétés puis transmis au bon moment, au public concerné et de façon appropriée. Cela implique d'utiliser la meilleure présentation, pour que l'information puisse être claire, être assimilée et avoir l'impact désiré.
- 4.4.2 Le témoignage doit mettre en évidence le problème, ses causes et ses solutions. Le fait d'être transparent sur la méthodologie employée et de ne pas surévaluer les résultats ajoute à la crédibilité et peut présenter des avantages dans le débat public.

4.5 Capacité à évaluer les risques

- 4.5.1 Il y a des risques à mener une action de plaidoyer, mais il y a aussi des risques à choisir de ne pas entreprendre une action de plaidoyer. Chaque choix peut affecter la crédibilité et l'autorité de Caritas Bénin et/ou de ses partenaires ; cela pourrait également affecter la vie du personnel et des bénévoles et/ou leur famille. En tant qu'organisation, il est utile d'évaluer les risques de la conduite d'une action de plaidoyer et les gains potentiels, par rapport aux risques de ne pas mener le plaidoyer et aux pertes potentielles que cela peut entraîner.
- 4.5.2 Caritas Bénin ne saurait conduire seul un plaidoyer. Elle devra s'associer à d'autres acteurs pertinents ou autres parties prenantes.

5. Indications méthodologiques pour le plaidoyer de la Caritas Bénin

- 5.1 Le plaidoyer de Caritas Bénin commence au niveau de la base (Communautés Ecclésiales de Base CEB), des paroisses, des diocèses et remonte jusqu'au niveau de Caritas Africa et Caritas Internationalis et vice versa. En se reposant sur cette interconnexion, Caritas Bénin peut acquérir les connaissances nécessaires quant aux problèmes pratiques, aux divergences dans la mise en œuvre des politiques sur le terrain et au transfert des pratiques prometteuses à tous les niveaux.
- 5.2 De manière générale, ce travail comprend des recherches, des analyses et des formations politiques, du lobby, des conférences, des campagnes publiques et médiatiques. Caritas Bénin entend implémenter ses actions de plaidoyer à travers :
- 5.2.1 Observation de la pauvreté, l'exclusion et l'injustice sur le terrain et suivi des changements au fil du temps.
- 5.2.2 La fourniture des faits, des chiffres et des témoignages – c'est-à-dire des recherches. Les données sont collectées par le biais d'observatoires de la pauvreté, d'exercices de mapping, d'échanges de bonnes pratiques et de réunions, ou tirées de documents ou de dossiers politiques, de publications ou de rapports. Ceci contribue aux analyses politiques et à la formulation des messages de Caritas.
- 5.3 Caritas Bénin reconnaît que des changements structurels sont nécessaires et élabore une stratégie afin de savoir quels sujets aborder d'une part au niveau local et d'autre part au niveau national. Les personnes vulnérables sont impliquées dans ce processus, lequel sera documenté par l'expérience vécue des pauvres dans le cadre de leur lutte pour influencer les politiques qui les affectent directement.
- 5.4 Caritas Bénin identifie les décideurs pertinents (publics) et les cibles à influencer, en fonction du calendrier du cadre législatif et des opportunités politiques ou médiatiques potentielles. Il peut s'agir d'écrire des lettres aux Conseils Communaux, de rencontrer des députés ou d'influencer la Commission des lois de l'Assemblée Nationale avant l'élaboration d'une législation, etc.
- 5.5 Caritas Bénin identifie et coordonne les étapes de l'action, en partageant des messages et des communiqués de presse communs, c'est-à-dire en intégrant le plaidoyer dans la stratégie de communication.
- 5.6 Caritas Bénin organise des conférences, des ateliers, des événements, ainsi que des réunions de groupe de travail et de comité de pilotage afin d'offrir une plateforme aux membres et aux personnes vulnérables et de leur permettre de s'exprimer et d'être entendus et ainsi d'informer directement les décideurs à propos de sa position.
- 5.7 Caritas Bénin utilise des dossiers et des documents politiques afin de clarifier, d'articuler et de communiquer sa position à propos de sujets spécifiques. Ceux-ci sont souvent distribués lors de conférences et à l'occasion de réunions de lobby. Ils sont également utilisés par les membres dans le cadre de campagnes publiques et du travail médiatique, éventuellement sous forme d'informations générales lors d'interviews avec les médias. La traduction de dossiers politiques dans les langues nationales peut s'avérer utile pour permettre à Caritas Bénin de diffuser les mêmes messages de plaidoyer aux niveaux nationaux également.
- 5.8 Caritas Bénin organise des réunions de lobby individuelles avec des leaders d'opinion, des élus locaux et des députés, ainsi qu'avec des ministères au niveau national, pour ne citer que quelques parties prenantes clés. Avoir des représentants au niveau de la Commission Africaine (UA) des droits de l'homme et des peuples et celle de l'organisation des nations Unies (ONU) est également utile pour présenter les prises de position de Caritas et négocier les propositions politiques.
- 5.9 Caritas Bénin construit des alliances et des partenariats stratégiques avec des organisations et des réseaux locaux, nationaux et africains. Ceci permet parfois d'augmenter la probabilité que les messages de Caritas soient pris en

considération par les décideurs politiques, étant donné que les partenariats stratégiques ont tendance à augmenter la visibilité et la légitimité des messages d'une organisation.

- 5.10 Caritas Bénin conduit ses actions de plaidoyer sous l'autorité de la Conférence Épiscopale du Bénin en lien avec, les structures diocésaines, les bénévoles, les jeunes et autres acteurs, afin de mobiliser un vaste soutien en vue de réaliser des changements structurels.
- 5.11 Caritas Bénin partage avec les dirigeants de l'Église, les décideurs politiques, les donateurs et les sympathisants les plaidoyers réussis du réseau afin d'augmenter la visibilité et de montrer l'impact de son travail sur les vies des pauvres et des marginalisés. Ceci permet de célébrer les changements structurels auxquels elle a contribué et d'apprendre les uns des autres en utilisant et en construisant sur les résultats atteints, comme un argument en vue d'actions de plaidoyer futures.
- 5.12 Pour un réseau comme Caritas Bénin, le plaidoyer présente les avantages suivants : i) Avoir une voix commune permet d'être plus fort, ii) Relier le travail à plusieurs niveaux, iii) Avoir une base plus large permet de toucher un public plus large, iv) Avoir plus de ressources, de compétences et d'expertise, v) Renforcer la capacité des membres plus faibles, iv) Renforcer l'unité et la solidarité de Caritas.
- 5.13 Les défis dans le processus du plaidoyer sont de plusieurs ordres : i) La coopération peut parfois demander beaucoup de temps et des sacrifices, ii) La difficulté de se mettre d'accord sur certains objectifs communs, iii) Un compromis peut s'avérer nécessaire, iv) Une cohésion interne s'impose.
- 5.14 Il est important pour Caritas Bénin de développer des propositions ou des solutions politiques concrètes en vue du changement, encourageant une approche participative et fixant l'agenda politique. La Diffusion de pratiques prometteuses à partir de l'intérieur du réseau Caritas Bénin est encouragée.
- 5.15 Afin de réussir ces processus de plaidoyer efficacement, il sied que Caritas Bénin se focalise sur moins de sujets, mais y travailler de manière plus approfondie et utilise son identité ecclésiale comme une valeur ajoutée dans notre travail/actions de plaidoyer pour ainsi se différencier des autres réseaux nationaux ou régionaux. Caritas Bénin doit renforcer ses messages par le biais d'actions et de communications coordonnées, c'est-à-dire en veillant à ce que chaque membre connaisse les campagnes Caritas. Enfin, Caritas Bénin doit œuvrer à ce que les actions de plaidoyer contribuent à défendre les pauvres, à garantir des ressources pour nos services et à se positionner comme un réseau fort.